



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 18357

Texte de la question

M. Louis de Broissia appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les mesures de sécurité prises dans nos villes lors de cet été 1998. Pendant cette période estivale, durant laquelle les centres-villes et les quartiers périphériques se vident, les cambriolages, les agressions de toutes sortes se multiplient. Les personnes, parfois seules, et les commerçants qui restent durant cette saison manifestent une certaine inquiétude pour leur tranquillité personnelle. C'est pourquoi, il souhaiterait connaître le bilan des forces engagées par le ministère pour assurer la sûreté de ces quartiers dont certains sont réputés difficiles.

Données clés

Auteur : [M. Louis de Broissia](#)

Circonscription : Côte-d'Or (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18357

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 août 1998, page 4537

Question retirée le : 5 octobre 1998 (Fin de mandat)